

amis personnels des ministres ; les contrats rémunérateurs accordés aux habiles tireurs de ficelles, et les places inférieures du service civil remplies par les plus astucieux intrigants.

Sous le régime Mercier, de 1885 à 1892, les conservateurs étaient souvent choisis de préférences aux bons libéraux qui s'effaçaient pour ne *pas faire de tort au parti*.

Le faste insensé déployé par des gens qui, la veille, étaient des mendiants, a créé parmi le peuple une rancune sourde qui ne s'est fait sentir qu'en mars 1892. Mais alors la colère populaire fut terrible, et Mercier tomba pour ne se relever jamais vivant. Et pourtant ce n'était pas lui, le vrai coupable.

Aujourd'hui, il se passe des choses bien regrettables pour le parti libéral, non pas que nous craignons que les idées rétrogrades prévalent dans notre pays à l'avenir, mais bien parce que les hommes, ou plutôt l'homme qui a remporté la victoire sur le crétinisme conservateur et canadien tombera pour laisser sa place à quelque intrigant politique plus retors que lui.

Nous l'avons dit, l'histoire se répète.

On voit des gens qui hier n'étaient pas capables de faire face à leurs échéances, même minimales, et qui vivaient au jour le jour, en grattant le fond de la caisse le samedi soir pour y trouver quelques sous pour remplir la *tinette au lard* familiale, se pavanent aujourd'hui dans des équipages princiers et éblouissent le pauvre monde sans même crier : gare !

Ces choses se chuchotent dans tous les coins, les groupes que l'on rencontre en parlent à voix basse, s'ils ont des intérêts à sauvegarder, et ceux qui sont indépendants de tout ce monde, soit par leur fortune, soit par leur misère, le crient sur tous les tons et mettent des noms sur les

têtes des individus.

Et l'on croit que cela va durer comme cela !

On se trompe grandement, et nous n'avons qu'un mot à dire à M. Laurier :

Gare à la casse !

VIEUX ROUGE.

SUBVENTIONS SCOLAIRES

En ouvrant le rapport du surintendant de l'instruction publique, on trouve que tel ou tel collège classique reçoit une subvention annuelle considérable de la province.

L'éducation doit être certainement encouragée par tous les moyens possibles, mais l'enseignement supérieur ne doit pas être maintenu par le gouvernement lorsqu'il est démontré par les faits quotidiens qu'il y a trop d'éducation secondaire, si on la compare à l'éducation primaire.

De plus, il est aussi clairement prouvé que les collèges classiques encaissent tous les ans un large bénéfice sur les nombreux élèves qui leur sont envoyés.

Il y a quelques années un révérend père Jésuite est venu déclarer sous serment, dans une cause d'expropriation qui concernait ces révérends, que le profit réalisé sur la pension et l'enseignement se montait à 50 pour cent.

Il y a un grand nombre de marchands qui se contentent de 5 pour cent, paient de forts loyers, des taxes onéreuses, et élèvent de grosses familles par-dessus le marché en travaillant ferme, et qui ne se plaignent pas.

Or, si les révérends pères de la rue Bleury gagnent un aussi gros bénéfice, il est permis de supposer que les institutions similaires, avec moins de frais doivent gagner au moins 25 pour cent.